الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire وزارة التعليم العالي <u>و البحث</u> العلمي

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

جامعة أبو بكر بلقا يد-تلمسان

Université AbouBekr BELKAID

كلية العلوم – تيجاني هدام Faculté des Sciences – <u>Tidjani Haddam</u> قسم الإعلام الآلي Département d'informatique

Explication détaillée de l'inscription au doctorat post concours

Présenté par: Belaskri Moncef Baghli Mohammed El-Hadi

Année Universitaire: 2021-2022

Contents

1	Introduction	3
2	Types de doctorat	3
3	Accès au doctorat	3
4	L'Inscription Universitaire	4
5	Références	5

1 Introduction

Ce document présente le déroulement du doctorat post concours dans la faculté des sciences de l'université AbouBekr Belkaid Tlemcen.

2 Types de doctorat

Dans notre université, on a deux types de doctorat:

- L'ancien doctorat: L'accès à la formation doctorale de l'ancien système se fait après l'obtention du diplôme de magister où d'un titre équivalent.
- Le Doctorat du LMD: L'accès à la formation doctorale du système LMD se fait par voie de concours.

3 Accès au doctorat

Pour bénéficier du titre de doctorant, il faut passer un concours et finir en haut du classement pour pouvoir être pris selon le nombre de places disponible pour chaque spécialités de chaque domaine.

4 L'Inscription Universitaire

- Après validation des résultats du concours par les comités et conseils scientifiques, les candidats admis au concours d'accès à une formation doctorale, doivent procéder à leur inscription au sein d'un seul établissement universitaire, dans un délai n'excédant pas les quinze (15) jours qui suivent la proclamation définitive des résultats.
- Le candidat doit déposer son dossier d'inscription auprès de son département qui le transmettra au service des inscriptions du Vice-Rectorat de la Post-Graduation. Il lui sera délivré une attestation d'inscription.
- Le candidat en accord avec son encadreur doit déposer son sujet de thèse pour agrément par le conseil scientifique de l'établissement et enregistrement dans le fichier central des thèses.
- Durée de préparation du Doctorat :
 - Pour l'ancien Doctorat : 05 Années maximum + 01 sur dérogation.
 - Pour le nouveau Doctorat : 03 Années maximum + 02 sur dérogation.

L'année supplémentaire est accordée par le Chef d'établissement sur rapport motivé du directeur de thèse et après avis du conseil scientifique de l'établissement d'inscription.

- Dossier Administratif d'Inscription en Doctorat :
 - Inscription en 1ère année de Doctorat :
 - * Imprimé de demande d'inscription visé par le Président du Conseil Scientifique de la Faculté et par le Doyen.
 - * Procès verbal du Conseil Scientifique de la Faculté.
 - * Copie légalisée du baccalauréat.
 - * Copie légalisée du diplôme de graduation.
 - * Copie légalisé du diplôme de Magister (Pour L'ancien Système).
 - * Attestation de direction des études visée par le Président du Conseil Scientifique de la Faculté et par l'encadreur.
 - * Imprimé du CERIST.
 - * Extrait d'acte de naissance.
 - * 02 Photos d'identité.
 - * Frais d'inscription (200 DA).

- Réinscription en Doctorat:
 - * Imprimés de demande de réinscription visé par le Président du Conseil Scientifique de la Faculté et le Doyen après l'avis de l'encadreur.
 - * Frais d'inscription (200 DA).
 - * État d'avancement de la thèse rédigé et visé par l'encadreur.

5 Références

https://www.univ-oran1.dz/maison_doctorants/guide.html